

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Condé-sur-Iffs sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
27.04.2023*Publiée le 15.05.2023*

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	27
Titulaires	26
Suppléants	1
Pouvoirs	8
Votants	35
Quorum	20

Etaient présents : M. Dominique DELIVET, Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Mme Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, M. Alexandre PIGEONNIER, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, M. Didier LEMONNIER, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Gilbert GEMY (pouvoir à Richard MARTIN), Mmes Florence GUERIN (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Lydie MAIGRET), Ann BAUGAS, Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), MM. Michel CRUCHON (pouvoir à Eric DUVAL), William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Alain BOHEME et Patrice MARTIN,

Secrétaire de séance : Mme Nathaly MONROCQ

Délibération n° 2023 / 69**Objet : APPROBATION DU PROCES-VERBAL - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 6 avril 2023**

Il convient d'approuver le procès-verbal du conseil communautaire de Val ès dunes du 6 avril 2023.

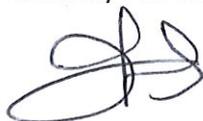
Les remarques sont annexées au PV du Conseil du 6 avril 2023, conformément aux nouvelles règles de publicité.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins 2 abstentions :

☞ Approuve le procès-verbal de la séance du 6 avril 2023.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Nathaly MONROCQ




Pour le Président,
et par délégation,
la Vice-présidente,
Marie-Françoise ISABEL